



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar, 30 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: GIAL			Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale: Boulevard E. Jacqmain 95				
Ville: Bruxelles	Code NUTS: BE1	Code postal: 1000	Pays: Belgique	
Point(s) de contact: Monsieur Olivier Lens			Téléphone: +32 22295467	
Courriel: purchasing@gial.be			Fax: +32 22295454	
Adresse(s) internet				
Adresse principale: (URL) www.gial.be				
Adresse du profil d'acheteur: (URL)				

I.2) Procédure conjointe

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:

Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/237/GI/2018>

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

par voie électronique via: (URL) <https://eten.publicprocurement.be>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

Agence/office national(e) ou fédéral(e)

Autorité régionale ou locale

Agence/office régional(e) ou local(e)

Organisme de droit public

Institution/agence européenne ou organisation internationale

Autre type: **Autre**

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Défense

Ordre et sécurité publics

Environnement

Affaires économiques et financières

Santé

Logement et équipements collectifs

Protection sociale

Loisirs, culture et religion

Éducation

Autre: **Services IT**

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Assurances hospitalisation et soins de santé	Numéro de référence: ² PO18012
II.1.2) Code CPV principal: 66512000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input checked="" type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: voir II.2.4	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

Assurances hospitalisation et soins de santé

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 66512100 Descripteur supplémentaire: ^{1,2} Code CPV principal: ¹ 66512200 Descripteur supplémentaire: ^{1,2} Code CPV principal: ¹ 66512210 Descripteur supplémentaire: ^{1,2} Code CPV principal: ¹ 66512220 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE1] Lieu principal d'exécution: GIAL, Boulevard E. Jacqmain 95 à 1000 Bruxelles	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> Le présent marché est un marché de services d'assurances hospitalisation et soins de santé pour le personnel du GIAL et les membres de leur famille. L'affiliation des membres du personnel de GIAL (assurés principaux) est automatique. Les assurés principaux peuvent également solliciter l'affiliation, sur base volontaire, des membres de leur ménage (assurés secondaires). Les coûts d'affiliation des assurés secondaires sont payés par GIAL, moyennant déduction sur le salaire des assurés principaux. Les assurés principaux pré-pensionnés et pensionnés ont la possibilité de poursuivre cette assurance, à leurs frais, de même que les membres de leur ménage.	
II.2.5) Critères d'attribution: <input type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input checked="" type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: 48 ou Durée en jours: ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: Options exigées (Voir cahier spécial des charges)	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires:	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

<p>III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession</p> <p>Liste et description succincte des conditions: Le soumissionnaire produit le Document unique de marché européen, qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat concerné :</p> <p>1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016;</p> <p>2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016;</p>
<p>III.1.2) Capacité économique et financière</p> <p><input type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation</p> <p>Liste et description succincte des critères de sélection: 1. * Le Candidat mentionne, au point IV.B. du DUME (« Chiffre d'affaires annuel moyen »), le chiffre d'affaires annuel moyen de son entreprise au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.</p> <p>Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): 2 1. * 500.000 EUR par an en moyenne sur les trois derniers exercices disponibles.</p>
<p>III.1.3) Capacité technique et professionnelle</p> <p><input type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation</p> <p>Liste et description succincte des critères de sélection: 1. * Le soumissionnaire démontre avoir presté, au cours des trois dernières années, des services similaires à ceux faisant l'objet du présent marché. Les références sont mentionnées au point IV.C. du DUME (« Exécution des services du type spécifié »). Le soumissionnaire y renseigne les coordonnées complètes du destinataire public ou privé des services.</p> <p>2. * Le Candidat indique, au point IV.A. du DUME si il dispose :</p> <p>Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): 2 1. Trois références, présentant les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrats de services d'assurance hospitalisation et soins de santé, exécutés durant les trois années précédant la date de dépôt de l'offre, couvrant chacun un minimum de 100 assurés. 2. - D'une attestation de reconnaissance : la preuve de l'agrément du soumissionnaire à prester en Belgique les services d'assurances faisant l'objet du marché, délivré par la Banque nationale de Belgique ou de tout agrément officiel équivalent pour les soumissionnaires étrangers. - D'une attestation de solvabilité : Une déclaration, délivrée par un organisme de contrôle reconnu dans le pays concerné, qui atteste que le soumissionnaire dispose pour l'ensemble de ses activités de la marge de solvabilité conformément à la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.
<p>III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés</p>

III.2) Conditions liées au marché ²

<p>III.2.1) Information relative à la profession (seulement pour les marchés de services)</p> <p><input type="checkbox"/> La prestation est réservée à une profession déterminée</p> <p>Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:</p>
<p>III.2.2) Conditions particulières d'exécution:</p>
<p>III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché</p> <p><input type="checkbox"/> Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché</p>

Section IV: Procédure

IV.1) Description

<p>IV.1.1) Type de procédure</p> <p><input checked="" type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure concurrentielle avec négociation</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:</p>
<p>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p>IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)</p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations</p>
<p>IV.1.6) Enchère électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non</p>

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²</p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 05/09/2018 Heure locale: (hh:mm) 10:00</p>
<p>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹</p> <p>[FR] [NL]</p>
<p>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) 03/01/2019 ou Durée en mois: (à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 05/09/2018 Heure locale: (hh:mm) 10:00 Lieu: GIAL, Boulevard E. Jacqmain 95 à 1000 Bruxelles</p> <p>Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:</p>

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: **Tribunal de 1ère Instance Bruxelles**

Adresse postale: **Rue des Quatre-Bras 13**

Ville: **Bruxelles**

Code postal: **1000**

Pays: **Belgique**

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 11/07/2018

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise